

Prime pour l'adoption d'un animal en refuge



Ce formulaire, complété et signé, est à envoyer dans les **6 mois** prenant cours à la date mentionnée sur le contrat d'adoption à l'adresse suivante :

Commune d'Uccle
Service Droits et Bien-Être Animal
Rue de Stalle 77 - 1180 Uccle

Pour toute demande d'information relative aux primes :

Catherine Vanhollebeke
Tél. : 02/605.13.53
bienetreanimal@uccle.brussels

Réception du dossier le :

1. Coordonnées du demandeur

Nom : Prénom :

Rue : N° : Bte :

Code postal : Commune : Tél. :

E-mail :

N° de compte bancaire ⁽¹⁾ BE □□ □□□□ □□□□ □□□□

ouvert au nom de :

N° de TVA (si d'application) :

Forme juridique éventuelle :

⁽¹⁾ Le titulaire du n° de compte doit être la personne à qui le contrat d'adoption est adressé

2. Données relatives à l'adoption

Nom et adresse du refuge :

N° du contrat d'adoption : Date du contrat :

L'adoptant a reçu en adoption un(e) :

chien chat mouton chèvre lapin furet poule cheval poney âne vache

autre :

Coût de l'adoption :

Documents devant être joints au dossier de demande :

- Copie du contrat d'adoption conclu entre le refuge agréé et l'adoptant et signé par ceux-ci;
- Dans le cas où le contrat d'adoption ne mentionne pas le coût des frais d'adoption, une preuve de paiement;
- Facultatif : une photo de l'animal adopté. Celle-ci pourra être utilisée par l'Administration communale dans le cadre de campagnes de communication et de sensibilisation.

3. Déclaration sur l'honneur et signature

Le soussigné

déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire de demande sont à sa connaissance exactes et véritables. Le demandeur s'engage à mettre à la disposition de l'Administration tous les documents nécessaires, tels que demandés dans ce formulaire. Il s'engage par ailleurs à respecter scrupuleusement les conditions décrites dans le contrat d'adoption ainsi qu'à respecter le bien-être de l'animal adopté.

Fait à, le

Signature du demandeur